

MARDI, 11 Décembre 1888

ACTUALITÉS

Harrison a reçu en tout cinq millions quatre cent quatre-vingt dix mille votes.

L'Etendard a gagné son point. A l'Electeur on ne parle que de nationaux. Le mot libéral y est inconnu.

L'honorable Rodier vient de soulever \$500 pour le monument de St Jean Baptiste, Montréal.

On parle à Ottawa de faire une démonstration à l'occasion du 74ème anniversaire de la naissance de Sir John.

La ridicule enquête organisée en son nom par les MM. Laugel, sur les Boudiers de Québec, vient d'être ajournée indéfiniment.

A x dernières élections générales, le candidat conservateur eut une majorité de 180 dans Mégantic et le candidat national dans l'Assomption une majorité de 145.

L'établissement du collège canadien à Rome coûtera plus de douze cent mille francs. C'est le séminaire de Saint Sulpice de Montréal qui en a fait tous les frais.

Une circulaire émanant de certains cercles protestants de New-York, nous annonce que le nombre des églises protestantes de cette dernière ville a diminué de 50 par cent depuis 1840.

MM. H. McMillan, M.P., et J. B. A. Moogenaix, président du chemin de fer de Vaudouit et Prescott, sont à Ottawa pour affaires avec le département des Chemins de Fer et Canaux.

On a forcé une fois de plus les jeunes républicains de l'Union Libérale à se taire. Ils annoncent maintenant qu'ils ne combattent pas la candidature du jeune L. P. Pelletier dans Dorchester.

Il y a onze contestations électorales dans la province de Québec. Ce sont celles de Montmorency, Trois Rivières, Joliette, Ottawa, Lacombe, Maskinongé, Charlevoix, Terrebonne, Chambly et Québec ouest.

M. Mercier soucrit \$1,000 au fonds de la construction de l'église de la St Jean Baptiste. Nous devons le féliciter d'avoir réussi en aussi peu de temps à faire des économies qui lui permettent d'agir en grand seigneur.

C'est le colonel Rhodes qui a introduit les moineaux dans le pays. Or, ces oiseaux rapaces sont devenus la plaie de nos champs. Ils lui vaudront cependant d'avoir été sacré ministre de l'Agriculture. Sa glorie dure de la.

Le capitaine Briant qui épousait récemment une des filles du général Boulanger, a été mis en état d'arrestation pour un mois, par les autorités militaires, pour avoir publié un livre sans la sanction du ministre de la guerre.

M. Gustave Drolot travaille actuellement à engager les industriels canadiens français à aller exposer à Paris en 1889. Nous lui souhaitons un grand succès car contrairement à une certaine classe de journalistes nous avons à cœur la réussite de cette grande exposition dont notre ancienne et seule vraie mère-patrie retirera tant de gloire.

Si nos confrères de New-York, observent le Courrier des Etats-Unis à propos d'annexion, prennent la peine de lire les journaux du Canada français ils seraient promptement édifiés sur les véritables sentiments des Canadiens à l'égard des Etats-Unis. En dehors d'un petit groupe de politiciens sans influence sérieuse, il y a bien peu de personnes dans la province de Québec qui acceptent l'annexion avec les Etats-Unis. L'exemple de la Louisiane est là d'ailleurs pour montrer aux Canadiens français ce que leur réserverait l'annexion.

L'ASSEMBLEE D'HIER SOIR

ENTHOUSIASME ET UNANIMITE

Le choix de Dr Valade sanctionné par le peuple.

La vaste salle de l'Institut Canadien regorgeait hier soir d'électeurs municipaux venus pour recevoir le rapport de la convention élue de choisir un candidat français à la mairie. M. P. H. Chabot a agi comme président et M. E. Aubé, autrefois du Canada, comme secrétaire.

M. Lusignan ayant annoncé que le choix de la convention s'était arrêté sur M. le Dr Valade, il fut

Proposé par MM. Stanislas Drapeau, Oscar McDonald, E. Glisson, Augustin Gagnon, Alfred Pinard, Auguste Lévesque, Louis Pinard, W. Moffat, J. B. Gauthier.

Appuyé par MM. Louis Gratio, C. Donato, F. de Lapointe, Séverin G. Lina, H. Pinard, Johnson, L. A. Hoque, Xavier G. Ouellet, de St-Nicolas.

Que le rapport qui vient d'être lu, par le P. side t de la convention forme pour honorer une personne de ce nom, soit adopte.

Cette proposition fut adoptée avec enthousiasme et quand le Dr Valade, à qui on était allé annoncer la bonne nouvelle, fit son entrée, les applaudissements les plus frénétiques éclatèrent de toutes parts. Arrivé sur l'estrade, le candidat prononça d'une voix émue le discours

Messieurs, Il y a vingt deux ans que je demeure au milieu de vous, que je vis par vous, que je vis avec vous, car le mot de vous est si cher à mon cœur, que je ne puis vous le confier, ce que vous avez de plus cher au monde, votre existence, et la vie de votre femme et de vos enfants; durant ces longues années, j'ai eu souvent l'occasion de vous adresser la parole à l'occasion des fêtes de la St. Jean Baptiste et de nos sociétés de bienfaisance; j'ai toujours éprouvé une certaine émotion en paraissant en public, mais je vous avouerai franchement que c'est la première fois que je me sens aussi profondément ému, puisque cette fois je viens constater que vous avez confiance en moi en m'offrant de me confier le plus grand honneur que vous pouvez faire à un de vos compatriotes, c'est-à-dire de me nommer premier magistrat de la Capitale. Cet honneur, Messieurs, m'honore d'autant plus qu'il honore ma nationalité. Le tour des Canadiens français étant arrivé, nous avions droit à la position, nous devions maintenir le droit, et vous l'avez compris en choisissant un de vos vôtres. Le sort est malheureusement tombé sur moi, je le regrette dans un sens car vous eussiez pu trouver un homme plus digne, plus expérimenté, plus qualifié que moi; mais, Messieurs, lorsque l'on croit un compatriote capable de servir la cause de la nationalité, de rendre service à ses compatriotes, il est de son devoir de répondre à leurs vœux et de se sacrifier devant le choix qu'ils ont fait de moi. Voilà pourquoi, Messieurs, le Dr Valade a été si extrêmement fier de vous avoir élus son collègue, et moi-même, je suis fier de vous avoir élus, et on aurait raison de m'accuser de flatterie si je venais devant le choix qu'ils ont fait de moi. On a dit à quelques-uns de mes collègues que je n'étais pas populaire, que je n'étais pas aimé, que je n'étais pas aimé de mes collègues, et on aurait raison de m'accuser de flatterie si je venais devant le choix qu'ils ont fait de moi. On a dit à quelques-uns de mes collègues que je n'étais pas populaire, que je n'étais pas aimé, que je n'étais pas aimé de mes collègues, et on aurait raison de m'accuser de flatterie si je venais devant le choix qu'ils ont fait de moi.

M. Durocher qui vient ensuite dit qu'il était heureux de constater une telle unanimité. C'est parce qu'elle avait manqué à sa propre candidature qu'il avait préféré ne pas mettre en un trop grand risque la candidature française. Il s'est retiré par pur patriotisme et il espère que ses amis se rallieront au nouveau candidat sans arrière-pensée. Il recommande aux électeurs de s'appliquer surtout à bien choisir leurs élus, car en 1889 de grandes questions d'un caractère religieux et même national viendront sur le tapis et comme la majorité anglaise a conseil se trouve grossie par l'annexion de municipalités adjacentes, il faut que les canadiens suppléent à la quantité par la qualité.

M. Etzbert Roy fit un des discours dont il a le secret, discours rempli d'un patriotisme pratique et éclairé qui n'a pas peu contribué à faire disparaître les dernières traces de divisions qui pouvaient encore exister.

MM. Desjardins, Adam, Drapeau et St Louis parlèrent tour à tour et furent bien accueillis.

M. Laverdure, échevin du quartier By, dit qu'il avait désespéré en voyant la tournure que les choses avaient prises il y a quelques semaines, mais qu'aujourd'hui il était heureux et parfaitement assuré du succès. Plus nous avons perdu de terrain, plus nous devons être maintenant unis. M. Laverdure est convaincu que la majorité anglaise nous accordera le british fair play et que se souvenant de la conduite de Québec et de Montréal élançant des regards comme MM. Abbott et Hinchey elle fera bien accueil à notre candidat. Ce sera une espèce de réciprocité, un échange de bon procédés entre minorités et majorités. M. Laverdure a été très applaudi.

Puis sur motion de M. H. L. Pinard secondé par M. J. Forcier, cette assemblée fut déclarée close.

Nos félicitations à l'heureux candidat; nos félicitations à la population canadienne française d'Ottawa.

ANGLIFICATION RIDICULE

L'Echo de l'Ouest publie la liste suivante de noms que les Canadiens des Etats-Unis ont la manie d'ajouter.

Ald-Lord, Boileau Drinkwater, Bousvert-Greenwood, Chamard-Cathead, Breton-Burtese, Chalais-Catheder, J. Boucher - Butcher, Buthler-Dutter, Cloutier - Coldebat, Devis-Sammy, Lamouré - Debas Deyel, Desarsars Diamond, Giguere-Ger, Sirois-Roy, Larue-Siret, Thivierge-Littlevirgin, La Douceur-Sweeten, S. Trépanier-Trepasay, R. Renaud-Valdo, Dubois-Wood, H. J. Reed, Dupuis-Welle, Leblanc-White, Gauthier - Black, Létourneau - Blackbird, Lesage-Wiseman, Normandin - Norman, Monat Minor, Laframboise-Rasberry, LeFebvre-Bean, Roy-King, Lévesque-Bishop, Lavoye-Lavoy, Thibaudeau-Littleback, Ouellette - Wheeler, Saint - Louis-Sammy, Lamouré - Debas Love, Chaput-Casauking, Noël Vincent Chist-Twenty - hundred, Courtemauche - Shortleave, Rapidieu - Lamer-Rapidigod of the sea.

Et combien d'autres plus ou moins extravagants. Faut-il que, dans une même famille, le père s'appelle Chabot et son fils, Chabotant..... Mais c'est d'un ridicule à n'y plus tenir! Il faut l'avouer à notre honte, plusieurs de nos compatriotes sont aujourd'hui oubliés, méconnus, perdus pour avoir changé de noms.

Un sectaire

Le village de La Rivière est décidément malheureux. On se rappelle qu'il y a un certain nombre d'années le feu se déclara simultanément aux quatre coins du village et fit des ravages considérables.

Un nommé Maillois fut arrêté peu après et condamné à plusieurs années de détention en pénitencier comme auteur de cet incendie criminel. Maillois est maintenant en liberté et il habite Montréal. Cependant, tout démontre qu'il n'est pas l'auteur des incendies criminels qui ont de nouveau ravagé la Rivière le mois d'octobre et vendredi soir. Durant le mois d'octobre, des lettres anonymes furent adressées à plusieurs citoyens de la Rivière l'accusant de ces lettres annonçant qu'avant le jour de l'an le feu passerait aux quatre coins du village. On y fit peu d'attention jusqu'au moment de l'incendie des quatre coins qui a réduit en cendres une partie des propriétés de ce lieu. On commença, cependant, à se rassurer, lorsque vendredi dernier, vers dix heures du soir, le tocsin retentit de nouveau. En même temps la nouvelle se répandit que l'incendie avait sa source au village de La Rivière. On se précipita aussitôt vers le lieu sinistré, mais avait réussi à s'y happen sans avoir été reconnu.

Voici les faits: Vers dix heures, vendredi soir, un nommé Leroux qui passait en face de la propriété de M. McNeil, habitant, aperçut une lumière dans les brouillards. Il accourut, ouvrit précipitamment la porte du bâtiment et se trouva à la fois en présence de l'incendie et de l'incendiaire, qui

batait en retraite. Ce dernier, que M. Leroux n'a pu voir un seul instant, se glissa hors de l'écurie au moment même où s'ouvrait la porte. M. Leroux fit un bond de côté et l'empoigna. Alors s'ensuivit entre eux une lutte terrible, au milieu des cris de M. Leroux, appelant du secours et du renfort. Le renfort arriva trop tard; le scélérat avait réussi à s'échapper, après une course de minutes de combat désespéré, durant lequel il n'articula ni un mot ni un son, sans doute de crainte d'être reconnu à sa voix; ce qu'il indique que cet homme n'est pas un feu, comme on le pensait, mais bien un misérable criminel.

Dans l'intervalle l'incendie avait fait de grands progrès. Les écuries et autres dépendances de l'hôtel de M. McNeil; les écuries et dépendances des demoiselles Groulx, à côté, bureau de poste et bureau de télégraphie, ainsi qu'une partie de la maison des demoiselles Groulx, et une petite maison à ces dernières appelée "Le Cottage", lieu de rendez-vous, l'école, un sénateur de Montréal et de ses amis, ont été réduits en cendres. Plusieurs animaux ont péri dans les écuries des demoiselles Groulx, entre autres, un cheval et une vache.

Pendant quelques instants on pensa que les magnifiques maisons des familles Charlebois et Trotter allaient aussi devenir la proie de l'incendie. La nouvelle pompe à incendie et les nouveaux tuyaux, dont le conseil municipal de La Prairie a donné la commande, ne sont pas encore arrivés, de sorte que la brigade était réduite à ses anciens moyens d'action, avec une seule pompe à vapeur. Cependant les pompes ont travaillé avec une grande énergie et ils méritent la reconnaissance des citoyens du village.

Quant au scélérat qui a été l'auteur de ce malheur les ténéréros et son maître ont empêché M. Leroux de le reconnaître. M. Leroux peut fournir, qu'un signalment bien incomplet. A la police de découvrir son nom et de le livrer à la justice.

Le procès Lamontagne

Le procès de Rémi Lamontagne, accusé du meurtre de son beau-frère, Napoléon Michel, et qui s'est rendu dernièrement à Sh. Brook, paraît devoir aboutir à un acquittement. La seule personne qui a eu connaissance du meurtre de Michel, c'est sa femme, Léda Lamontagne, qui a déclaré son complice de complicité aux dernières assises du district de St. François. Or Léda Lamontagne est en ce moment aux Etats-Unis, dans l'état du Maine, et les lois de l'extradition ne permettent pas d'aller chercher un témoin aux Etats-Unis, quelque important que soit son témoignage.

Un donateur honneur

Un américain du nom de E. Win A. Gardner vient d'être condamné à quatre ans de pénitencier et \$10,000 d'amende, pour avoir pratiqué la contrefaçon, en important frauduleusement aux Etats-Unis, par voie du Canada, de grandes quantités d'opium. La sentence a été prononcée la semaine dernière à Auburn, N. Y. Le gouvernement américain a ainsi coté que Gardner a pour environ \$30,000 d'opium.

O. c'est un officier de douane de Montréal, M. Julien Brousseau, qui a fourni à la police américaine les renseignements relatifs aux fraudes commises par Gardner et son arrestation. En conséquence M. Brousseau a droit à un quart de l'amende et un quart des marchandises confisquées. Le tout se montant à environ \$40,000 la part du douanier canadien sera donc d'à peu près dix mille dollars.

M. Brousseau a envoyé sa réclamation au gouvernement américain ces jours derniers.

CHAPOT & CIE

530 - RUE STUSSEX - 530

CHAPOT & CIE

530 - RUE STUSSEX - 530

Poèles de Passage, Poèles de Salles à Diner, Poèles de Magasin en grande variété, Poèles à Charbon, Chaudières à Charbon, Zinc, Mine, Vernis à tuyaux, En Gros et en Detail. E. G. LAVERDURE & CIE.

Jos. FORTIER

AVIS SPECIAL

PRITCHARD & ANDREWS

PRITCHARD & ANDREWS

PLUMBAGE

F. G. JOHNSON & CIE

CHAUFFAGE et TOITURES

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.

BELCOURT & MACCRACKEN

O'GARA & REMON

McIntyre, Lewis & Code

PRITCHARD & ANDREWS

PRITCH